

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'action des membres ayant un handicap (CAMAH)
Le 2 mars 2017
Salle Pat-McGrath, 11, avenue Holland**

A // Présences

- Behiye Cinkilic (SEN)
- Marc Masson (SEN)
- Michel Tondreau (SSG)
- Grace Morgan (STSE)
- Brigitte Coghill (SRN)
- Denise Camus (SEIC)

B // Absence

- Peter Hyduk (UEDN)

C // Absences motivées

- Jay Castonguay (représentante régionale, AFPC)
- Jo-Ann Munday (UEDN)
- Louise Belisle (UEDN)

D // Invitée : Shelley Ann Morris (participation annulée en raison de la maladie)

1 // Ouverture de la séance

La réunion débute à 17 h 30.

2 // Adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion. Motion d'adoption :

- Proposée : - Michel Tondreau
- Appuyée : - Marc Masson
- Adoptée

3 // Adoption du procès-verbal de la réunion de février

Remarque : Le procès-verbal sera revu à la prochaine réunion. Motion d'adoption :

- Proposée : - Michel Tondreau
- Appuyée : - Marc Masson
- Adoptée

4// Conférencière – Shelley Ann Morris – Défendre les personnes ayant un handicap – (annulé pour cause de maladie)

5// Questions découlant de la dernière réunion

Page Web du CAMAH

psac-ncr.com/fr/notre-organisation/comite-daction-des-membres-ayant-un-handicap

Behiye souligne qu'elle a parlé à Joanne de cette question et qu'Alroy s'employait déjà à reformuler le texte, comme il a été convenu à notre réunion du 8 décembre 2016. Joanne nous fournira le nouveau texte à une date ultérieure.

Journée des droits de la personne le 10 décembre

Cette activité a été reportée en 2017. Détails à venir.

Nouveau logo du CAMAH

Nous avons reçu des échantillons d'articles avec le nouveau logo du CAMAH (pince-notes, sifflets, cordons). Les articles sont attrayants, colorés et bien accueillis par le Comité.

La nouvelle bannière sera prête en mai, juste à temps pour le Congrès.

Les 2 000 cartes promotionnelles arriveront bientôt.

6// Conférences à venir

Le CAMAH participera aux activités suivantes avec le Comité des membres raciaux visibles et le Comité des jeunes travailleuses et travailleurs.

i/ Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars)

L'activité, qui aura lieu au centre Les bons compagnons, se veut un rappel des effets néfastes qu'entraîne la discrimination raciale. Elle rappelle aussi aux gens qu'ils doivent rester déterminés à combattre la discrimination raciale. Le CAMAH sera présent pour discuter de son mandat et distribuer des articles promotionnels. On demande aux membres de passer le mot au sujet de cette activité et d'y participer.

Une motion est présentée en vue de faire un don d'au plus 200 \$ pour cette activité.

- Proposée : Michel Tondreau
- Appuyée : Marc Masson

ii/ Conférences nationales Équité de l'AFPC, 24-28 mars 2017

Les personnes déléguées pourront participer aux ateliers, aux caucus, aux élections et aux débats sur les résolutions de leurs conférences respectives, qui auront lieu à Toronto. Même si Grace y participera au nom d'un autre comité, elle ne voit aucun inconvénient à promouvoir notre groupe.

iii/ Congrès triennal régional (5-7 mai 2017)

Le congrès de la RCN aura lieu au centre des congrès d'Ottawa. On mentionne que le VPER a été saisi des résolutions du CAMAH portant sur la polysensibilité chimique, l'obligation d'adaptation et la campagne auprès des professionnels de la santé pour les sensibiliser à leurs rôles et responsabilités concernant les certificats médicaux, les limitations fonctionnelles et les formulaires des commissions d'accidents du travail.

Le CAMAH aimerait avoir un kiosque d'information au congrès de la RCN et Grace souhaiterait y participer en notre nom.

On mentionne cependant que l'AFPC ne couvrira pas les dépenses de nos membres qui seront présents à ce kiosque.

Une motion est présentée en vue de permettre à Grace d'assister au congrès vendredi et samedi et de rembourser ses dépenses (perte de salaire, repas, déplacements).

- Proposée : Michel Tondreau
- Appuyée : Grace Morgan

Behiye rappelle aux membres que la perte de salaire pour la journée de vendredi ne sera pas remboursée par le CAMAH en raison d'un manque de fonds. Un autre membre désirant être présent au kiosque du CAMAH le vendredi en a aussi été informé.

7// Rapport du trésorier

Un bref rapport est présenté et tout indique que nos finances sont en bon état pour l'exercice en cours.

8// Tour de table

Behiye avait demandé à chacun de proposer une activité ou une idée promotionnelle à la prochaine réunion. Certains ont suggéré d'inviter des conférenciers ayant un handicap, d'autres ont proposé une soirée cinéma sous le thème du handicap, etc. On souligne que les membres participeraient à des activités pour promouvoir le CAMAH et que la simple contribution de fonds ne serait plus considérée comme une activité acceptable. Michel et Marc ont indiqué qu'ils participeraient aux activités organisées ou parrainées par le CAMAH.

Behiye mentionne également qu'elle a fait valoir les préoccupations de certains membres au Comité d'éducation et que des représentants du Comité feront bientôt une présentation à une réunion du CAMAH.

9 // Clôture

- **Prochaine réunion :** le 6 avril 2017
- **Levée de la séance :** 20 h
- **Procès-verbal dressé et adopté :**

Marc Masson
Secrétaire

Behiye Cinkilic
Présidente

Date

Date